

OBTENONS UN RÉFÉRENDUM SUR AÉROPORT DE PARIS

La Loi Pacte votée en avril et promulguée le 23 mai a prévu la privatisation de trois grandes entreprises : Aéroport de Paris (ADP), la Française des jeux (FDJ), et Engie (ex GDF Suez).

PRIVATISER CES ENTREPRISES C'EST PERDRE DES RESSOURCES COLLECTIVES

Pourquoi ? Parce que ce sont des entreprises qui « rapportent » chaque année des millions au budget de l'État, sur ses résultats et sur les revenus fiscaux qu'ils créent.

Par exemple, la FDJ a dégagé un résultat net de 170 millions d'euros en 2018, et rapporte 3,3 milliards de recette fiscale ! De même ADP, groupe stratégique au niveau international voit ses résultats nets en augmentation continue.

La Loi Pacte, c'est un peu la grande braderie car avec les privatisations annoncées, l'État va céder des entreprises qui lui rapportaient entre 800 millions et 1 milliard d'euros de dividendes par an, pour un placement qui va au mieux lui rapporter 250 millions d'euros ! Exit aussi la possibilité d'influer vers d'autres politiques de l'énergie ou du trafic aérien, un des secteurs qui participe à la hausse des gaz à effet de serre et du réchauffement climatique.

LE BUT RÉEL DE LA MANŒUVRE : FAIRE DES CADEAUX AUX MARCHÉS FINANCIERS

Le gouvernement avance comme motif de ces privatisations, la création d'un « fonds pour l'innovation de rupture » de 10 milliards d'euros, qui doit servir à financer des projets technologiques (intelligence artificielle, nanoélectronique, etc.) qui via des obligations émises sur les marchés financiers, rapporterait 250 millions d'euros chaque année alors que le crédit d'impôt recherche alloué aux entreprises, représente un peu plus de 6 milliards par an, et n'a pas prouvé son efficacité.



Le gouvernement réduira surtout l'endettement de l'État pour rester dans les clous de Bruxelles : les cessions doivent faire baisser la dette publique de 0,5 point, alors qu'elle devrait atteindre 98,6 % du produit intérieur brut (PIB) en 2019 selon le ministre de l'économie. Tout cela évidemment, sans jamais réinterroger la légitimité de la dette et la possibilité d'en annuler une partie conséquente. Et en oubliant de dire que la dette n'est pas un problème lorsqu'il s'agit de faire des cadeaux fiscaux aux plus riches ou baisser les charges des entreprises. Mais ce serait s'opposer au capitalisme financier !

ALORS ON BLOQUE LA PRIVATISATION ET ON FAIT AUTRE CHOSE

Une procédure de « référendum d'initiative partagée » (RIP) a été enclenchée et désormais, il faut 4,7 millions de signatures d'électeur-trices d'ici mars 2020 pour obliger le gouvernement à organiser un référendum sur la nécessité d'affirmer le caractère de service public national d'ADP.

Notre Union syndicale regrette les modalités liées à ce RIP qui excluent de fait plusieurs millions de personnes qui n'ont pas le droit de vote, ou ne sont pas inscrite-s sur les listes électorales, ou sont mal inscrit-es sur celles-ci, alors même qu'ils/elles peuvent payer comme tous-tes des impôts et utiliser ces aéroports

Cependant c'est un premier pas, et l'Union syndicale Solidaires appelle à participer et faire participer à ce RIP :

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

Et si au lieu de les privatiser, on utilisait ces entreprises pour d'autres politiques publiques, pour servir à la justice sociale et la justice écologique ? Pour des augmentations de salaires, des baisses de prix du gaz ou une autre politique de l'aérien très pollueur et peu taxé ? Ou poser la question de la reconversion d'entreprises comme la FDJ qui fait son fond de commerce de la pauvreté et des inégalités sociales... Une transformation sociale en profondeur qui reste nécessaire et à construire collectivement !